

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 janvier 2025

LUTTER CONTRE LES PANNES D'ASCENSEURS NON PRISES EN CHARGE - (N° 704)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 24

présenté par
M. Philippe Brun

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« dispositions »,

les mots :

« modalités d'application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.